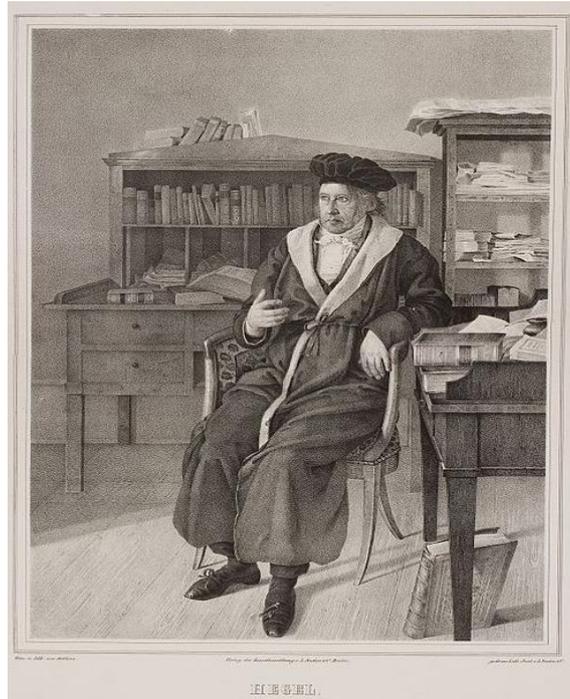


## *Société et État chez Hegel*



Georg Hegel <sup>1</sup>

### Conférence du Prof. P. Soual Université de Toulouse Université de Macerata

Mercredi 13 novembre 2019 les élèves du Lycée “Leonardo da Vinci” de Civitanova Marche (les classes de quinta EsaBac) ont participé à la Conférence au titre: “*Société et État chez Hegel*”, du prof. P. Soual de l’Université Catholique de Toulouse.

Avant tout, il a fait une comparaison entre l’organisation de la  **cité antique**  et l’ **état moderne** .

Dans la première, il y avait une démocratie directe, c’est-à-dire que les citoyens prenaient ensemble les décisions politiques sans médiation des fonctionnaires ou des députés, ou encore d’un chef d’État.

Tous les hommes se reconnaissaient égaux face à la loi et dans leur rôle.

En définitive, dans la cité antique, être un homme libre, signifiait s’occuper directement des affaires de l’État.

Par contre, pour ce qui concerne l’État moderne, les électeurs choisissent les députés qui vont les représenter, en prenant des décisions pour tout le monde.

Dans ce cas, être un homme libre ne signifie plus s’occuper de l’État et pouvoir affirmer sa liberté privée.

Selon Hegel, la raison pour laquelle l’homme moderne a changé les règles de l’État est le fait que les nouvelles nations ont de millions de citoyens et c’est donc, pour eux, impossible de se rencontrer pour prendre les décisions en commun.

---

<sup>1</sup> [https://www.researchgate.net/figure/This-well-known-portrait-of-Hegel-inspired-the-poet-Heinrich-Heine-to-declare-with-his\\_fig1\\_336149104](https://www.researchgate.net/figure/This-well-known-portrait-of-Hegel-inspired-the-poet-Heinrich-Heine-to-declare-with-his_fig1_336149104): Litografia di Julius Ludwig Sebbers del 1828.

Hobbes, dans son oeuvre "*Léviathan*", d'ailleurs, suggère un pouvoir absolu et illimité dans les mains d'un seul homme («contrat de soumission»)<sup>2</sup> et donc il soutient l'idée d'un pouvoir unique opposé à celui de Hegel, qui propose un pouvoir partagé dans les mains de plusieurs sujets. Il fait l'exemple du corps humain qui est composé de plusieurs organes et chacun a une propre fonction différente, dans l'État aussi chaque citoyen a son propre rôle à respecter pour accomplir ses devoirs.

Pour Hegel, «l'État est la substance éthique consciente de soi, l'union des principes de la famille et de la société civile»<sup>3</sup>.

Donc, la société civile est, chez Hegel, une médiation dans le passage de l'état de nature à l'État de droit ou monde éthique. Dans cette transition doivent être dépassées diverses contradictions entre différents intérêts présents dans la société bourgeoise.

A la fin, les élèves ont posé des questions pour mieux comprendre les affirmations du professeur, qui a bien répondu et expliqué les idées de Hegel.

Cette Conférence a été très intéressante et prenante!

Classe 5G EsaBac

---

<sup>2</sup> Hobbes est le penseur de l'absolutisme, au contraire Locke sera un des premiers penseurs du *libéralisme*. Locke, dans ses trois *Essais sur le gouvernement civil*, expose une version nouvelle de la doctrine contractuelle de l'État et il partage avec Hobbes deux soucis: garantir la sécurité et préserver la propriété.

A partir de Locke, la séparation des pouvoirs en législatif, exécutif et judiciaire est traditionnellement considérée par les libéraux comme la meilleure garantie contre l'abus de pouvoir.

De plus, Rousseau sera fortement influencé par la philosophie politique de Locke (Cfr. *Le Contrat social*).

<sup>3</sup> Cfr. Hegel, *Principes de la Philosophie du Droit*, ou Droit Naturel et Science de l'État en Abrégé, trad. R. Derathé, Paris, Vrin, 1975, 352 pages, par. 257, p. 258: «La définition de l'État que nous trouvons au terme de la *Philosophie du Droit*, définition qui est d'ailleurs développée comme le terme de cette philosophie, est la suivante: "*L'État est la réalité effective de l'Idée éthique – l'Esprit éthique en tant que volonté substantielle, révélée, claire à elle-même, qui se pense et se sait, qui exécute ce qu'elle sait et dans la mesure où elle le sait. Il a son existence immédiate dans les mœurs, son existence médiatisée dans la conscience de soi, dans le savoir et l'activité de l'individu, de même que, par sa conviction, l'individu possède sa liberté substantielle en lui (l'État) qui est son essence, son but et le produit de son activité. Cette définition de l'État nous est uniquement donnée dans des termes qui peuvent servir à définir quelque chose comme une conscience de soi*".».